

INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2022/2023

Ce qui suit n'est valable que si vous avez accepté définitivement l'EEIGM sur Parcoursup.

Le site d'inscription ouvrira **le 6 juillet 2022**.

Votre inscription devra être finalisée :

- Au plus tard le 13 juillet 2022 à douze heures (heure de Paris) pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 2 juin 2022 et le 11 juillet 2022 inclus ;
- Au plus tard 26 août 2022 à douze heures (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet 2022 et le 21 août 2022 inclus.

Lisez attentivement les informations ci-dessous et réalisez votre inscription étape par étape.

Étape 1

Connectez-vous au Portail MesServicesEtudiants : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> .

Allez dans la rubrique **Contribution Vie Etudiante et de Campus** et suivez le guide.

Attention, notez bien le numéro de certificat qui vous sera attribué. Ce numéro de certificat est attribué **à tous les étudiants qu'ils soient boursiers ou non**. Il vous sera demandé pour vous inscrire à l'étape 2.

Étape 2

Vous vous inscrivez pour la 1ère fois à l'Université de Lorraine

Connectez-vous à <https://inscriptions.univ-lorraine.fr/> à l'aide de votre identifiant Parcoursup précédé de : P22 ainsi que de votre date de naissance au format jjmmaaaa. Par exemple votre identifiant Parcoursup est composé de 6 chiffres (ex:120250) vous pouvez vous connecter en indiquant : P220120250 (ajoutez un 0 devant votre identifiant). Si votre identifiant Parcoursup est composé de 7 chiffres (ex:3120250) vous pouvez vous connecter en indiquant : P223120250.

Le règlement des droits d'inscription est obligatoirement en ligne (paiement en 3 fois possible)

Vous avez déjà été inscrit-e à l'Université de Lorraine :

Connectez-vous sur <https://reinscriptions.univ-lorraine.fr> à l'aide de votre n° étudiant de 7 chiffres (3.....)

Le règlement des droits d'inscription est obligatoirement en ligne (paiement en 3 fois possible)

Étape 3

Validez votre compte Sesame de l'Université via le lien : <http://u2l.fr/compte-etu>

Étape 4

Téléchargez les pièces justificatives demandées sur le site : <https://dematpj.univ-lorraine.fr>.

Pour information, les pièces justificatives à produire sont :

- ☞ copie du relevé de notes du baccalauréat
- ☞ copie des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur
- ☞ copie carte identité ou passeport
- ☞ attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ☞ attestation de responsabilité civile vie-privée pour l'année universitaire 2022/2023 (assurance scolaire)
- ☞ photo

VOTRE INSCRIPTION EST TERMINÉE 😊

Une fois votre inscription payée sur le site de l'Université Lorraine, vous recevrez un message du CROUS pour activer votre compte IZLY.

Dès ce compte activé et chargé, vous pourrez accéder notamment au restaurant universitaire, avec votre carte d'étudiant ou bien sur votre téléphone, si vous avez téléchargé l'application.

Votre carte d'étudiant vous sera remise à la rentrée à l'EEIGM.

CONTACT

Le service de scolarité sera fermé du 15 juillet (soir) au 16 août (matin) 2022.

M. Dominique STIRNEMANN
dominique.stirnemann@univ-lorraine.fr
03 72 74 39 06

Mme Isabelle BIETTE
isabelle.biette@univ-lorraine
03 72 74 39 05